



Sommaire	0	
Rapport moral du Président	4	
Organisation de la Mission Locale		
La Tamitaina	_	
Le Territoire.		
Les Instances	=	
Les Ressources Humaines	7	
REPÉRAGE ET MOBILISATION DES JEUNES		
Una Duácamas da musuimitá		
Une Présence de proximité		
La Communication comme moyen de repérage		
Premiers accueils.	11	
———— <b>A</b> ccompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du p	ADCOLIDG	
L'ACTIVITÉ	ARCOURS —	
Les Jeunes accompagnés / La répartition par niveau scolaire	12	
L'analyse des profils des jeunes accompagnés		
Les Propositions		
Le PACEA : Droit à l'accompagnement en Mission Locale		
Le Contrat Engagement Jeune.		
Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi / Le Revenu Solidarité Jeunes		
Le Projet Personnaise d'Acces à l'Empior / Le Neveriu Solidante Jednes	17	
LES ÉTAPES DE PARCOURS / L'ORIENTATION		
Le Bus de l'orientation / Le Mondial des métiers		
Les Ateliers Collectifs d'Orientation / La PMSMP	1/	
Le Moov Emploi / Les World Skills / Les visites d'entreprises et les rencontres	20	
LES ÉTAPES DE PARCOURS / L'ACCÈS À L'AUTONOMIE		
Les Démarches administratives / Le Code de la route / La Prévention routière	21	
LES ÉTAPES DE PARCOURS / LA SANTÉ		
Le Comité Local de Santé / Le service écoute psychologique	22	
LES ÉTAPES DE PARCOURS / LA SANTÉ ET LE LOGEMENT		
Les Ateliers CPAM / L'accompagnement au logement et à l'hébergement	23	
DES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES		
Les Jeunes en situation de handicap	04	
Les Jeunes sous main de justice	27	
Les jeunes et le numérique		
Les Jeunes et l'entreprenariat		
Les Jeunes mineurs	28	
LE SOUTIEN FINANCIER	20	
Le Fonds d'Aide aux Jeunes	29	
	27	
LA PARTICIPATION DES JEUNES		
Le Conseil Consultatif des Jeunes	30-31	
LES ENTRÉES EN SITUATION		
L'accès à l'emploi et à l'alternance	32	
L'accès à la formation		
APPUI AU RECRUTEMENT		
Les Ateliers et les actions de préparation	24	
Les Actions de recrutement.	0 1	
Le Parrainage		
Ils nous ont fait confiance pour leur recrutement		
•	3/	



#### Chers membres de la Mission Locale, Chers partenaires et acteurs de notre territoire,

'année 2023 a été marquée par des défis importants pour la Mission Locale. Dans un contexte économique et social complexe, nous avons poursuivi notre engagement auprès des jeunes et au service des entreprises et de notre territoire.

À mi-mandat, il est essentiel de dresser un bilan des actions entreprises et des résultats obtenus afin d'ajuster les stratégies et de consolider les acquis. Avec les administrateurs, nous avons fixé une feuille de route claire au début de notre mandat:

- Une Mission Locale de proximité, avec des permanences plus nombreuses, une présence de l'équipe plus accentuée auprès des acteurs jeunesse et une diversification des partenaires pour répondre aux besoins des jeunes.

- Une Mission Locale au service de tous les jeunes, notamment les plus fragiles. Faire en sorte que chaque jeune qui se présente trouve écoute, accompagnement et solutions qui lui correspondent.

- Une Mission Locale, partenaire des entreprises du territoire pour leurs recrutements, avec le développement d'un réseau d'employeurs.

- Une gestion financière rigoureuse pour sécuriser les financements de la Mission Locale.

En termes de résultats, plus de 900 jeunes accompagnés ont accédé à un emploi, un contrat en alternance ou à une formation. 160 ateliers et actions (hors ateliers CEJ) axés sur la préparation à l'emploi, le coaching, la simulation d'entretien et le recrutement par les employeurs partenaires ont été organisés. Ces actions ont touché plus de 600 jeunes.

La Mission Locale a poursuivi et renforcé sa collaboration avec les divers acteurs locaux, les entreprises, France Travail, les centres de formation et certains partenaires en dehors du territoire, afin multiplier les opportunités pour les jeunes et proposer des solutions adaptées.

Sur le plan financier, la Mission Locale reconstitue ses fonds propres et consolide sa situation financière grâce notamment à l'atteinte des objectifs fixés par l'Etat, la région et les collectivités.

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Nos orientations stratégiques se sont bien sûr adaptées au contexte national et régional, avec :

1- L'inscription des Missions Locales dans un projet de labellisation du Réseau et, à travers cette démarche, la réalisation du projet associatif, qui sera soumis à votre validation lors de cette Assemblée Générale. Ce projet a été formalisé pour clarifier la vision, les valeurs et les objectifs stratégiques de la Mission Locale. Cette formalisation vise à renforcer la cohésion interne et à orienter les actions futures, à partir d'une vision claire : « Une mission Locale au service des jeunes, des entreprises et du territoire », portée par des initiatives innovantes pour répondre aux défis spécifiques des jeunes en matière d'emploi, de formation, de santé, de logement, de citoyenneté...

La Mission Locale a entrepris une démarche de labellisation pour garantir la qualité de ses services et renforcer sa position auprès des financeurs, des partenaires et des jeunes.

Ce processus se traduit par la réalisation d'un audit externe, qui interviendra le 18 juillet 2024, pour évaluer les pratiques et les procédures internes ainsi que l'engagement dans une démarche d'amélioration continue, avec des audits réguliers et des plans d'action correctifs.

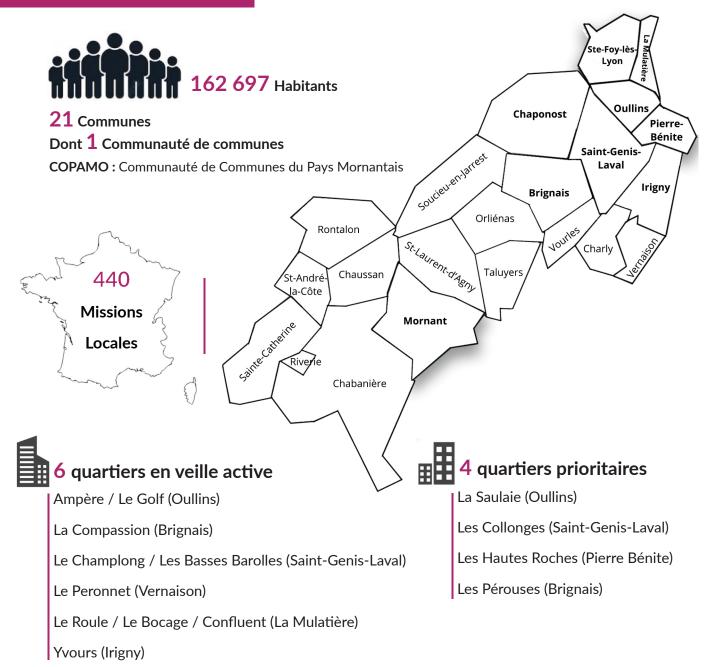
2- Le deuxième point concerne la loi pour le plein emploi, qui attribue au « Réseau pour l'emploi » les missions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement, de formation, de placement des demandeurs d'emploi ou des personnes en difficultés sociales ou d'insertion ainsi que de réponse aux besoins des employeurs. Ce Réseau pour l'emploi est en cours de mise en place par l'Etat, la Métropole et le Département du Rhône. Le Réseau départemental des Missions Locales compte bien y jouer son rôle, tout en se réservant le droit d'avoir un œil critique quand cela est nécessaire, notamment en ce qui concerne le périmètre des comités locaux, qui doit être conçu pour être au plus proche des usagers, ainsi que le rôle des élus locaux.

En Conclusion, à mi-mandat, la Mission Locale affiche un bilan positif avec des résultats encourageants en matière d'insertion professionnelle et de formation. La formalisation du projet associatif et la démarche de labellisation sont des étapes cruciales qui permettent de structurer les actions et d'assurer une qualité de service optimale. Ces démarches renforceront notre capacité à accompagner efficacement les jeunes dans leur parcours d'insertion, en restant fidèles à nos valeurs et à notre mission.

Comme chaque année, je tiens à remercier l'équipe de la Mission Locale pour son investissement et son professionnalisme au service des jeunes. Votre dévouement et votre engagement font une réelle différence dans leurs vies, en les aidant à surmonter les défis de l'emploi et à bâtir un avenir prometteur.

**Yves GOUGNE** 

#### LE TERRITOIRE





## 9 Lieux d'accueil de proximité

Brignais / Chaponost / Irigny / La Mulatière / Mornant / Oullins (siège) / Pierre-Bénite Saint-Genis-Laval / Sainte-Foy-lès-Lyon

#### LA MISSION LOCALE AU CŒUR DE SON TERRITOIRE

- → Le 1er service public territorial pour l'accompagnement professionnel et social des jeunes
- → Une expertise par rapport aux besoin des jeunes
- → Une connaissance fine des attentes de l'employeur

#### **LES INSTANCES**



## **23** Administrateurs

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il règle la marche générale de l'association, fixe les orientations stratégiques, détermine notamment la participation financière (et les modalités de calcul) des communes adhérentes, il approuve le compte d'exploitation.

Le Conseil d'Administration assure la fonction d'employeur.

Il est composé des représentants :

- Des services de l'État
- Du Conseil Régional
- Des collectivités locales et EPCI
- Des partenaires sociaux-économiques

Le Conseil d'Administration autorise les adhésions en tant que membre (nouvelle collectivité, association...)

Le Conseil d'Administration élit en son sein le Bureau.

### · Le Bureau -

Il est l'instance de direction de l'association qui détient sur mandat du Conseil d'Administration le pouvoir décisionnel de l'association. Les membres du Bureau sont élus par le Conseil d'Administration dont ils font partie. Le Bureau a le pouvoir, par exemple, de recruter le personnel de l'association.

### LES MEMBRES DU BUREAU



Yves **GOUGNE** Président Elu COPAMO



**Patricia VALLON D'AUVERGNE** 1ère Vice-Présidente Flue Oullins



**Robert DUMOND** 2ème Vice-Président Elu Ste-Foy-lès-Lyon



Nazek **MEKSI** Trésorière Elue La Mulatière



Ikrame **TOURI** Secrétaire adjointe Elue St-Genis-Laval



Jean-Luc **PAYS** Secrétaire Elu Pierre-Bénite

# NOS VALEURS





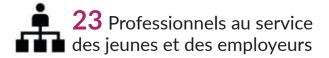


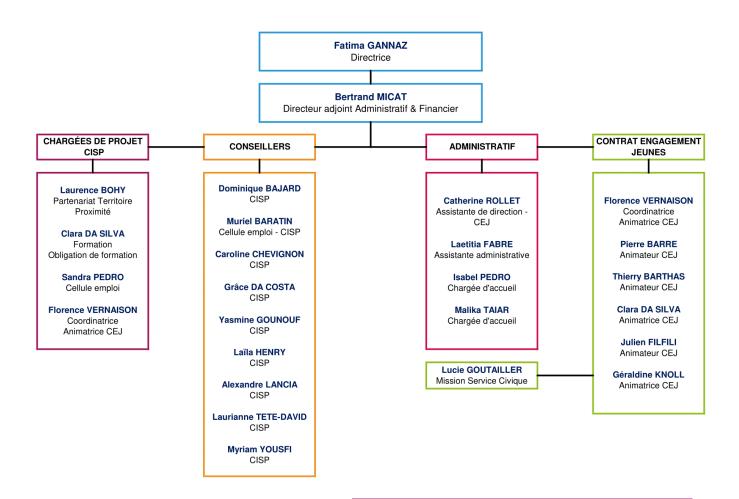




Engagement Égalité de traitement Solidarité Responsabilisation Citoyenneté

#### LES RESSOURCES HUMAINES





# **NOTRE DEVISE**

**66** Mettre le jeune au centre de nos préoccupations **99** 



## Laurianne, Nouvelle Conseillère au service des jeunes

Suite à mon Master en Langue, Culture et Gestion d'entreprise, j'ai fait un service civique à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais comme community manager. J'ai ensuite poursuivi par un service volontaire européen en

Belgique. A mon retour, j'ai été embauchée en tant que chargée de recrutement dans le médico-social pendant 4 ans, ce qui fut une expérience formatrice et enrichissante. Cependant, j'ai ressenti le besoin de nouveauté et à ce moment-ci, Fatima GANNAZ

m'a recontactée pour me proposer le poste de conseillère que j'ai rapidement accepté.

Accompagner les jeunes de façon globale, avec un spectre plus large que l'emploi seul, peut révolutionner une vie. Si tout le monde se donne les moyens, les générations Z et Alpha seront acteur. ice.s d'une société nouvelle. C'est ma perspective : les jeunes changent et le monde avec!

Je veux être au cœur de ces métamorphoses, et pour ce faire : quelle meilleure place que la Mission Locale ?



### UNE PRÉSENCE DE PROXIMITÉ

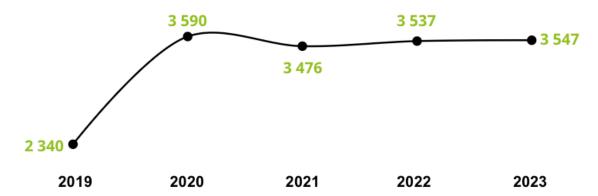


3547 Jeunes en contact

**1966** Jeunes NEET

Jeunes en contact: Jeunes ayant eu au moins un événement sur la période: entretien, atelier, téléphone, mail...

Jeunes NEET: Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation.



LE DIAGNOSTIC, 1ÈRE ÉTAPE INCONTOURNABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT

#### Comment se passe le premier accueil lors de vos permanences ? Et quelles différences avec l'accueil au siège?

Le 1er accueil en permanence est un rendez-vous très dense, lors duquel nous échangeons beaucoup d'informations avec le jeune : nous lui demandons de nous expliquer quelle est sa situation actuelle, son parcours, le contexte de sa venue, mais aussi ce que la Mission Locale peut lui proposer et lui apporter (en lui présentant rapidement les nombreux types d'accompagnement et offres de services de la Mission Locale). Lors de ce 1er rendez-vous, il est important de prendre le temps "d'écouter activement" le jeune, pour bien comprendre le contexte de sa venue. Ce temps est primordial aussi pour "'initier" la relation de confiance qui va s'établir entre lui et nous.

Le 1er accueil en permanence est spécifique, car il s'inscrit concrètement dans la démarche "d'aller vers", commune au jeune et à la Mission Locale. Les jeunes qui viennent en permanence sont souvent moins intimidés par l'aspect institutionnel de la Mission Locale et parlent plus facilement de leur parcours, leurs projets, leurs problématiques. Il est donc plus aisé pour le professionnel de comprendre les motivations ainsi que les projets du jeune, et de l'accompagner au mieux dans une démarche globale.

#### Quel est pour vous le but de ce premier accueil ?

Le but est avant tout d'instaurer la relation et faire en sorte que le jeune se sente écouté, sécurisé, accueilli tel qu'il est et quelle que soit sa situation. C'est grâce à cette relation de confiance, de proximité, de bienveillance, que nous pourrons travailler au mieux sur son projet ou ses problématiques.

#### Comment mobiliser ensuite le jeune sur son parcours ?

Il faut essayer de rendre le jeune actif et conscient dans son parcours. Il est important aussi de refaire des points d'étapes régulièrement, pour que le jeune visualise le chemin qu'il a parcouru et tous ses progrès. La prise de confiance en soi est un formidable outil de motivation!

L'offre de service de notre Mission Locale est aussi un excellent atout : de nombreux ateliers 'pratiques' sont proposés, mais aussi des recrutements en direct avec des professionnels, des rencontres avec les organismes de formation, des sorties extérieures, des semaines thématiques, etc.

#### Que dites-vous aux jeunes pour les motiver?

"Rien n'est impossible : il suffit d'y croire et d'être bien accompagné !"



Caroline CHEVIGNON, Conseillère

## LA COMMUNICATION, MOYEN DE REPÉRAGE

#### LE SITE INTERNET



Le site internet offre la possibilité d'une inscription en ligne. Il est aussi utilisé par les partenaires et entreprises pour des demandes d'informations, de contact...

Un système de messagerie permet aux employeurs de contacter facilement les chargées d'entreprises de la Mission Locale. Cela peut se faire via des messages directs ou des formulaires de contact.



3 276 Connexions





## L'APPLICATION MA MISSION LOCALE



L'Application Ma Mission Locale remplace « MLISOL ».

C'est une nouvelle application mobile, mutualisée avec le Réseau des Missions Locales. Elle est déployée par la Mission Locale depuis avril 2024.



#### Voici quelques fonctionnalités clés :

- ▶ Informations sur la Mission Locale : Une section dédiée fournissant des informations détaillées sur la Mission Locale, sa mission, ses services et ses coordonnées.
- ▶ Inscription en ligne: Un processus d'inscription simple et convivial pour les jeunes qui souhaitent bénéficier des services de la Mission Locale. Cela peut inclure la saisie de leurs informations personnelles et professionnelles.
- Actualités et événements : Une section mettant en avant les actualités, les événements à venir, les ateliers et les formations organisés par la Mission Locale.
- Offres d'emploi et de formation : Une plateforme où les jeunes peuvent consulter et postuler à des offres d'emploi locales, des stages et des opportunités de formation.

## **A**RTICLES



Tout au long de l'année, la Mission Locale fait paraître des articles dans Le Progrès sur ses projets et ses évènements phares. Cette communication est complétée par des articles dans les gazettes des communes, pour informer au plus près les familles sur l'offre de service proposée.

#### **ACCUEIL - INFORMATION - ORIENTATION**

UN ACCUEIL AU FLUX EST PROPOSÉ pour garantir une prise en charge efficace et de qualité des jeunes en recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle. Cette organisation permet de réduire les temps d'attente et d'optimiser l'utilisation des ressources.

#### DES PERMANENCES AU PLUS PRÈS DES JEUNES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Elles sont mises en place pour offrir aux jeunes un accès facile et régulier aux services de la Mission Locale. C'est aussi un lieu de proximité pour la collaboration avec les acteurs locaux afin d'identifier les jeunes les plus vulnérables et lutter contre le non-recours.



a présence de la Mission Locale au sein du PIVO (Pôle Initiatives Ville d'Oullins) facilite la prise en charge globale des jeunes. Cette proximité permet de créer un lien de confiance avec les jeunes du quartier de la Saulaie, de ses alentours et de favoriser les échanges avec les acteurs locaux. Ce premier contact avec le

jeune permet d'évaluer ses besoins et d'élaborer ensemble un parcours personnalisé pour atteindre son projet professionnel. Par la suite l'objectif pour ces jeunes est d'avoir accès tout au long de leur accompagnement aux dispositifs de « droits communs » (PACEA, CEJ...), et aux services mis en place par la Mission Locale (modules collectifs, rencontres métiers, rencontres des centres de formations, recrutements etc...).

Myriam YOUSFI, Conseillère



### URE EN Le PIVO

## NOS PERMANENCES



Plateforme Emploi et Cohésion Sociale **Brignais** 



Maison de la Métropole Irigny



Pôle Public des Collonges Saint-Genis-Laval



Maison Berthelot Chaponost



Résidence Fontanière La Mulatière



Espace Jeunes de la Gravière Sainte-Foy-lès-Lyon



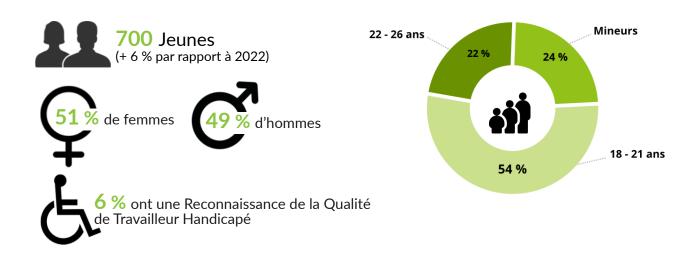
СОРАМО Mornant

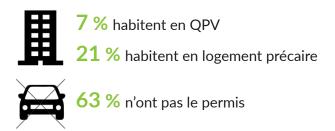


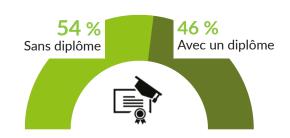
Maison de l'Emploi et du Numérique Pierre-Bénite



Maison Communale des Bruvères Sainte-Foy-lès-Lyon



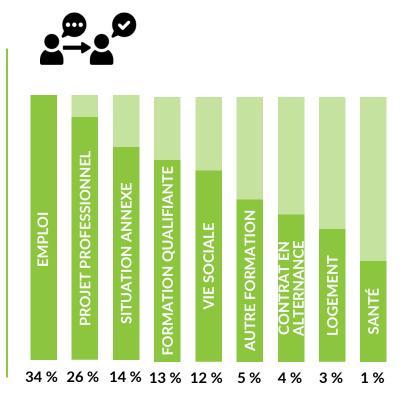




## Origine de la venue

#### Famille 179 Amis 165 Démarche personnelle 97 CIO / Éducation nationale 46 Mission Locale 37 France Travail 28 Éducation spécialisée / CHRS 17 Services sociaux 13 Autre 10 Agence d'intérim 6 Réseaux sociaux / Internet 6 CAF

## Type de demandes



## LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

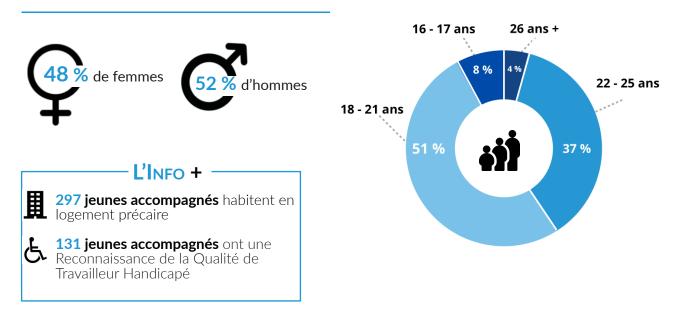


3547 Jeunes en contact

Dont 1674 accompagnés

#### Jeunes accompagnés:

Jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, atelier ou info collective sur la période.



#### LA RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE

(Nomenclature système d'information I-MILO)

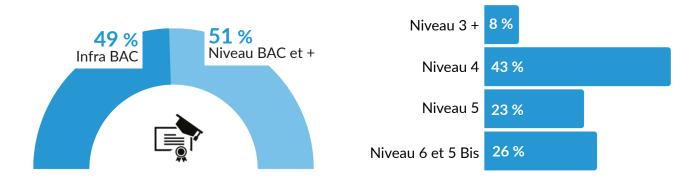
Niveaux supérieurs : Diplôme ou Certification obtenus dans l'enseignement supérieur

**Niveau IV :** Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent, ou bien abandon des études supérieur sans diplôme

**Niveau V :** Seconde et Première générales, technologiques ou professionnelles, ou Terminales de BEP et CAP

Niveau VB: Classe de 3ème ou 1ère année de BEP et CAP

Niveau VI: Classe de 4ème de collège ou inférieur



**15 396** SMS

**2** 049 Appels

**12 348** Email

67 Courriers

**235** Informations collectives

9 136 Entretiens individuels

👸 380 Entretiens partenaires

**3 303** Ateliers

3 Médiations

**154** Visites

## L'ANALYSE DES PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Les jeunes accompagnés par la Mission Locale présentent une diversité de profils et de situations, qui parfois se cumulent, mais ils partagent généralement un besoin d'accompagnement et de soutien pour surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.



#### Jeunes sans emploi

Ce sont des jeunes qui sont sans emploi et qui cherchent à trouver un travail, qu'ils soient récemment sortis du système scolaire, en recherche d'un premier emploi ou en transition entre plusieurs emplois. Les jeunes les moins expérimentés sont mis en relation sur les accompagnements intensifs vers l'emploi pour développer leur employabilité. Les autres jeunes bénéficient des recrutements organisés par la Mission Locale et/ou ses partenaires, pour une mise en relation directe sur les offres disponibles.



## Jeunes en décrochage scolaire

Il s'agit de jeunes qui ont quitté le système scolaire sans obtenir de diplôme ou de qualification professionnelle. Ils peuvent être mineurs ou majeurs. Les conseillers travaillent sur des parcours d'orientation, incluant des découvertes de métiers, une mobilisation sur le projet professionnel, des stages en

entreprises, des étapes formatives adaptées à leurs besoins, ou éventuellement une orientation sur un emploi d'ordre alimentaire.



#### Jeunes en situation de précarité

Certains jeunes accompagnés par la Mission Locale peuvent être en situation de précarité sociale ou économique, notamment s'ils sont sans domicile fixe, en rupture familiale, ou confrontés à des difficultés financières importantes. Dans ce cas-là, il s'agit de mobiliser toutes les ressources disponibles sur le territoire pour éviter la situation d'exclusion, mettre le jeune à l'abri et travailler à la fois sur la sécurisation et l'autonomisation par l'emploi dès que possible.



#### Jeunes en situation de handicap

La Mission Locale accompagne également les jeunes en situation de handicap dans leur parcours d'insertion professionnelle, en les aidant à

trouver des employeurs adaptés à leurs besoins et en les orientant vers des structures spécialisées si nécessaire. Le dispositif ACTIF'H mis en oeuvre par les Missions Locales du Rhône permet une prise en charge globale et efficace des jeunes Travailleurs Handicapés.



#### Jeunes issus de quartiers prioritaires

Les jeunes résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville bénéficient aussi d'une prise en charge renforcée, de proximité, d'un accès prioritaire à des actions spécifiques et à des accompagnements comme le Contrat Engagement Jeune, pour favoriser leur accès à l'emploi et à la formation.



#### Jeunes migrants ou réfugiés

Les jeunes migrants ou réfugiés peuvent être accompagnés par la Mission Locale pour faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

#### **LES PROPOSITIONS**

A chaque contact avec le jeune, son conseiller va lui faire diverses propositions en fonction des attentes et des besoins du jeune. Ces propositions peuvent porter sur différentes thématiques. Le jeune peut donner suite ou non à ces propositions.



## **LE LOGEMENT**

**305** Propositions pour **126** Jeunes

Les conditions de logement sont déterminantes pour l'état d'esprit et la motivation des jeunes en quête d'orientation, de formation ou d'emploi. Elles peuvent constituer un frein à l'insertion professionnelle.

Le rôle de la Mission Locale est d'aider les jeunes dans leurs démarches et de faciliter leur accès à un logement autonome.



## **LA SANTÉ**

666 Propositions pour 273 Jeunes

Être en bonne santé, c'est être dans de bonnes conditions pour se former, chercher un emploi et le conserver.

C'est pourquoi la Mission Locale compte parmi ses objectifs celui d'informer et d'accompagner les jeunes sur les questions de la santé.

# 21 657 propositions En moyenne 13 par jeune accompagné

▶ 62 % Accès à l'emploi

▶ 23 % Projet professionnel / Formation

▶ 15 % Vie sociale

## LA MOBILITÉ LOCALE



**16** Cartes illico Solidaire

**41** Pass Région

**152** Ouvertures de droit TCL (tarif réduit)

L'accès aux transports collectifs ou au permis de conduire contribuent à créer les conditions de l'autonomie des jeunes.

C'est pourquoi, la Mission Locale propose des solutions concrètes en matière de mobilité locale.



Programme ERASMUS +

**30** Propositions pour **22** Jeunes

Un appui pour la mobilité internationale est également proposé par la Mission Locale.

La mobilité internationale permet de favoriser les échanges culturels, citoyens et d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à une meilleure insertion professionnelle.

### LE PACEA: DROIT À L'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE



Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie :

Est un droit à l'accompagnement (article 46 de la Loi du 8 août 2016) qui vise à rénover le droit à un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, organisé par l'Etat, pour tous les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle.

Constitue le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il pourra mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle, étapes...).

Permet une aide financière pour aider à la réalisation d'un projet (formation, vie quotidienne, mobilité, santé ...).

En 2023

ENVELOPPE PACEA DISPONIBLE **172 000** Euros



MONTANT MAXIMUM ALLOUÉ PAR JEUNE 6 fois 528 Euros



366 Jeunes ont bénéficié d'une allocation PACEA

Ces allocations ont financé notamment des actions pour sécuriser le parcours (transports, aides alimentaires, logement, santé, formation, matériel professionnel, permis de conduire, accès aux loisirs)...

**166 986 € d'allocations** versées sur la période d'une année.

**456** € / Jeune / mois en moyenne.

1 292 jeunes en PACEA au cours de l'année

Dont **519** nouvelles entrées dans le dispositif Dont **11 % sont issus d'un QPV** 

#### LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) remplace la Garantie Jeunes depuis le 1er mars 2022. Il s'adresse aux jeunes confrontés à une difficulté d'accès à l'emploi durable. C'est un accompagnement intensif personnalisé et individualisé, contractualisé avec le jeune. La durée des parcours est de 3, 6 ou 12 mois (en fonction des besoins du jeune). L'accompagnement dans le CEJ est à la fois individuel et collectif. Chaque jeune est suivi par un conseiller référent unique qui lui propose un plan d'action d'au moins 15 heures

. En contrepartie de son engagement dans le dispositif, le jeune peut bénéficier d'une allocation pouvant aller jusqu'à 528€. Celle-ci est conditionnée à sa mobilisation dans ses démarches.

## **C**HIFFRES CLÉS



370 Bénéficiaires

272 nouvelles entrées dans le CEJ en 2023 Dont 58 % d'hommes

10 % de jeunes mineurs



11 % habitent en QPV

51 % des jeunes n'ont pas de diplôme



50 % de sorties positives Dont 31 % en emploi durable

**659 117 €** d'allocations versées sur la période d'une année

148 € / Jeune / mois en moyenne





82 % du respect des 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire



n s'appuyant sur un socle commun en et un suivi collectif individuel intensif, les conseillers adaptent leur accompagnement pour chaque jeune. La

valorisation, la responsabilisation et la mise en action sont au cœur de nos préoccupations. A l'entrée dans le CEJ, un cœur diagnostic est réalisé pour chaque jeune, afin déterminer les actions les appropriées pour l'aider à lever des freins touchant la santé, le logement, le non-recours, les savoir-être... et bien sûr pour accompagner le jeune à être acteur de son insertion sociale et professionnelle. Les conseillers, proposent des mises en action hebdomadaires comme la participation à des ateliers, forums, visites... Et l'encouragent aussi à effectuer des démarches en autonomie, avec l'objectif de l'amener vers l'emploi et la formation. La Mission Locale s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, toujours au service des jeunes.

> Florence VERNAISON, Coordinatrice du CEJ



on conseiller m'a présenté le dispositif du Contrat Engagement Jeune et j'ai tout de suite été intéressé. Lors des ateliers, personne ne se connaissait dans le groupe au tout début mais, au fur et à mesure, je suis devenu ami avec d'autres jeunes et nous sommes encore en contact. J'ai particulièrement aimé l'atelier où nous avons alterné entre les rôles de candidats et employeurs pour un entretien d'embauche : j'ai vécu ce qu'il se passait des deux côtés de la table et, grâce à cela, je me sens mieux outillé pour mes prochains entretiens.

Ilyes, 19 ans

## LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) est élaboré lors de l'inscription à France Travail par le conseiller. Il précise le parcours de retour à l'emploi du demandeur d'emploi (offre d'emploi que le postulant est tenu d'accepter, zone géographique privilégiée, actions mises en œuvre par France Travail...).

Pour les jeunes de moins de 26 ans, France Travail peut décider de déléguer ce PPAE aux Missions Locales dans le cadre de la cotraitance.

Cette délégation porte prioritairement sur les jeunes qui sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. La Mission Locale peut proposer un accompagnement et leur permettre d'accéder à l'autonomie grâce à une prise en compte globale de leur situation (logement, santé, permis de conduire...).



**97** Jeunes entrés dans le dispositif

Dont 40% sans qualification

Dont 9 % sont issus d'un QPV

### LE REVENU DE SOLIDARITÉ JEUNES

Le Revenu Solidarité Jeunes est une aide proposée par la Métropole de Lyon pour les 18-24 ans en difficulté financière.

Le RSJ repose sur une triple logique



34 Jeunes ont bénéficié du RSJ 50 485 € versés

**124** € par jeune par mois en moyenne



#### Une aide financière de 420€

(ou 315€ si les ressource du jeunes sont inférieures à 400€).



Un accompagnement social et professionnel assuré par le conseiller référent.



Une articulation avec les dispositifs existants pour renforcer l'accès aux droits

en mobilisant les actions de droit commun ou dans le cadre d'actions spécifiques financées par la Métropole de Lyon.

## **Exemple d'un parcours RSJ**

LD est un jeune homme avec des freins très importants liés à sa problématique de santé psychique qui ne lui permettait pas d'accéder à l'emploi ou à une formation. Il souffre d'une phobie sociale qui l'empêche de se déplacer en transport en commun et de participer à des ateliers collectifs proposés à la Mission Locale. Les rendez-vous de suivi se sont déroulés à proximité de son domicile sur le lieu de la permanence de la ML ou par téléphone/mail.

Il a un suivi médical important avec des rendez-vous réguliers chez un psychiatre. Au-delà de ses problèmes de santé, il rencontre aussi des difficultés liées au logement. Il est hébergé par la famille.

Le RSJ lui a permis de supporter en partie les frais médicaux importants et de participer aux frais de la vie courante.

Il lui a aussi permis de garder un lien avec la Mission Locale et avec sa conseillère en particulier, avec laquelle il a développé une relation de confiance. Il a pu prendre le temps de la réflexion par rapport à son projet et a mis en place un plan de formation qui l'a aidé à reprendre confiance en lui.

Le RSJ a été clôturé en septembre 2023 pour limite d'âge.

L'accompagnement Mission Locale est toujours en cours, en lien avec la Maison de la Métropole.

#### 3- ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS :

#### LES ÉTAPES DE PARCOURS / L'ORIENTATION -

La Mission Locale propose un soutien personnalisé pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel, à mieux se connaître, à identifier leurs points forts ainsi que leurs axes d'amélioration et à définir des objectifs professionnels réalistes.

Les jeunes peuvent bénéficier d'un appui individuel, d'ateliers collectifs ou de visites d'entreprises pour connaître les métiers, découvrir des secteurs d'activité et identifier les parcours de formation adaptés à leurs projets

L'orientation en Mission Locale, c'est ouvrir le champ des possibles.



#### LE BUS DE L'ORIENTATION

Action en partenariat avec la Mairie d'Irigny et la Région Auvergne-Rhône-Alpes



7 Jeunes

Le bus de l'orientation est un Outil d'orientation itinérant conçu et réalisé par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation avec l'appui de ses partenaires. Le bus a pour vocation d'aller à la rencontre des différents publics en demande d'orientation scolaire et professionnelle sur l'ensemble du territoire régional. Au service de l'orientation, il aide chacun à mieux connaître les métiers et les voies d'accès à la formation et à l'emploi, en faisant de l'usager un acteur de la construction de son projet d'avenir.





## LE MONDIAL DES MÉTIERS



19 Jeunes

La Mission Locale propose aux jeunes en recherche/questionnement d'orientation professionnelle de les accompagner au Mondial des Métiers pendant une journée (avec prise en charge transport en commun et du repas du midi sur place).

L'objectif principal est de faire découvrir des métiers précis (avec démonstration), des domaines d'activité, ainsi que les formations possibles, en fonction du niveau scolaire des jeunes.

Les jeunes peuvent rencontrer individuellement des professionnels qui répondent à leurs questions.



'n fin d'année 2023, j'ai Eparticipé à un événement de recrutement où j'ai pu travailler mon pitch et être en lien avec des entreprises. Je suis aussi allé avec la Mission Locale au Mondial des Métiers pour rencontrer des représentants d'organismes de formation passionnés par leur domaine. Deux pistes en sont ressorties pour moi et j'ai déjà choisi celle que je vais suivre.

Bao, 18 ans





#### LES ATELIERS COLLECTIFS D'ORIENTATION

Les ateliers d'orientation professionnelle permettent aux jeunes d'acquérir une méthode pour avancer dans la construction de leur projet professionnel.

Les jeunes peuvent échanger entre eux, partager leurs expériences et évoquer leurs aspirations personnelles et professionnelles.

Après ce temps d'échanges, ils travaillent en autonomie sur le logiciel « ParcouréO ».

L'utilisation de ce logiciel se fait en autonomie mais tout en étant accompagnés par deux conseillères animatrices qui sont en appui et qui font la synthèse des recherches effectuées par les jeunes.



42 Participants
10 Ateliers

## **Objectifs**

- Découvrir des métiers
- Réfléchir à son orientation professionnelle
- Explorer de nouvelles pistes



e logiciel « ParcouréO » est dédié à l'orientation professionnelle.

Cet outil permet aux jeunes d'explorer plus de 1200 fiches métiers actualisées et classées par ordre alphabétique, mots-clés, familles..., d'attiser leur curiosité et d'aller voir des métiers méconnus ou auxquels ils n'auraient pas pensé.

Ils répondent ensuite à des questionnaires qui font ressortir des métiers qui correspondent le plus à leurs intérêts et leurs aspirations.

ParcouréO favorise une meilleure connaissance de soi et aide à prendre des décisions sur leur questionnement et leur orientation.

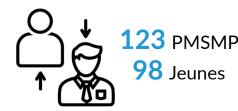
## PMSMP: PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

L'Outil PMSMP est utilisé par les conseillers qui prospectent avec les jeunes pour trouver des entreprises d'accueil. Il est mobilisé pour tester un métier, valider un projet professionnel ou éventuellement en amont d'un recrutement.

Le site Immersion facilitée est présenté de façon systématique en atelier « techniques et recherche emploi » ; Il est souvent utilisé pour repérer les employeurs susceptibles d'accueillir des stagiaires par l'ensemble des conseillers.

En 2023, il a été déployé à l'ensemble du réseau des Missions Locales ; il permet de valider des PMSMP en direct sur le site.

Enfin, la Mission Locale a également développé les prises de contact systématique en fin de PMSMP avec les entreprises accueillantes, afin de faire un bilan et de présenter les services de la Mission Locale, l'aide aux recrutements ainsi que les contrats aidés.





#### LE MOOV EMPLOI



**11** Jeunes

Pendant une semaine, les jeunes se sont déplacés dans des entreprises et des centres de formation pour expérimenter des métiers qui recrutent mais vers lesquels ils se projettent peu : Numérique, Aide à la personne, Espaces verts, Bâtiment, Cinéma. L'objectif a été d'apprendre à mieux connaître ces métiers, en réalisant les gestes qui leur sont liés, pour se glisser dans la peau des professionnels qui les exercent. Tout au long de la semaine, les jeunes ont été accompagnés par un vidéaste pour réaliser eux-



Réalisation du film avec l'association Archipel.

#### LES WORLD SKILLS

Compétition organisée à Lyon du 14 au 16 septembre 2023.

World Skills est une compétition internationale réunissant de jeunes professionnels du monde entier, ayant moins de 23 ans. Elle leur permet de se mesurer et de donner une vision concrète des métiers et de leurs compétences.





11 Jeunes

## **Objectifs**

- Découvrir et observer les métiers en compétition.
- Ouvrir des perspectives professionnelles.

#### VISITES D'ENTREPRISES ET RENCONTRES AVEC DES PROFESSIONNELS

Découverte de métiers lors d'évènements extérieurs

VISITES D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE INDUSTRIE, COMMERCE

8 Participants

FORUMS DÉCOUVERTE DE MÉTIERS INDUSTRIE, ARTISANAT

**18** Participants

J'ai régulièrement un contact avec ma conseillère qui s'assure que tout va bien pour moi. Grâce aux rencontres avec des entreprise que la Mission Locale organise, j'ai vite trouvé un emploi dans la restauration. Aujourd'hui, mon projet a changé : je veux travailler comme agent administratif. J'ai déjà de l'expérience en tant qu'opératrice de saisie et je vais contra la contra de la contra del



qu'opératrice de saisie et je vais débuter un CDI pour un poste de secrétaire prochainement !



Mériem, 24 ans



## Avoir le permis permet de favoriser la mobilité professionnelle et l'opportunité de décrocher un emploi !

De nombreux emplois exigent des déplacements réguliers ou la capacité de se rendre sur le lieu de travail de manière autonome. Avoir un permis de conduire offre une liberté de déplacement qui peut être cruciale pour trouver un emploi et s'y rendre.

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PERMIS DE CONDUIRE

Cet atelier précède l'atelier code de la route.

L'objectif de la session est de permettre aux jeunes de réaliser les démarches nécessaires à l'obtention du code NEPH auprès de la Préfecture (informations sur les démarches à effectuer, inscription sur le site ANTS et, si nécessaire, inscription au passage de l'ASR, demande de recensement, inscription pour réaliser la JDC..). En fonction de leur situation et de leur besoin d'accompagnement, les jeunes participent à une ou plusieurs séances.



#### **CODE DE LA ROUTE**

20 séances de 3 heures de formation au code de la route, à raison de 2 à 3 séances par semaine.

L'objectif est de lever les freins à l'acquisition du code la route, en proposant une démarche d'apprentissage intensive et encadrée.



#### PRÉVENTION ROUTIÈRE

Cette action est cofinancée par la Mission Locale et la Préfecture du Rhône.



52 Jeunes8 Séances

L'objectif de l'action est de sensibiliser les jeunes aux dangers de la conduite routière à risque, pour permettre une prise de conscience et initier un changement des comportements.

La séance de prévention routière (1/2 journée) s'appuie sur les échanges grâce à une technique d'animation interactive et participative et à une méthodologie non moralisatrice, basée sur le balayage des idées reçues.

Les outils pédagogiques utilisés pour sensibiliser les jeunes leur permettent d'expérimenter les effets d'une conduite à risque : conduite routière sous l'effet de la vitesse, de la consommation de produits (stupéfiants, alcool) et usage du téléphone portable au volant.

#### **OUTILS D'ANIMATION:**

- Lunettes de simulation alcoolémie
- Parcours stupéfiants
- Réactiomètre
- Outils de dépistage de produits...

Depuis 2021, dans le cadre de la convention entre la Mission Locale d'Oullins et le service de la sécurité routière de la Préfecture



du Rhône, il est proposé aux jeunes de la Mission Locale un atelier mensuel de sensibilisation à la sécurité routière. Cette action interactive commence toujours par la même question : « Pour vous qui sont les plus dangereux sur la route?» Avec les réponses apportées, nous pouvons évoguer toutes modalités de circulation : piétons, les vélos, les trottinettes, les motos, les voitures... et les problématiques qu'elles créent lorsqu'elles sont associées à la prise d'alcool, produits stupéfiants ou quand un ballon surgit...'

Bernard MARS, Prévention en sécurité routière

### LE SERVICE ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Cette action est financée par l'Agence Régionale de Santé et la Métropole de Lyon.



**35** Jeunes

avec en moyenne 5 entretiens

### Le service écoute psychologique, pour les jeunes plus vulnérables

Les jeunes peuvent rencontrer divers défis qui affectent leur santé mentale, tels que le stress lié à la recherche d'emploi, les difficultés familiales, les problèmes de confiance en soi, etc. Le point d'écoute psychologue au sein de la Mission Locale leur permet d'accéder plus facilement au soutien d'un professionnel.

Les problèmes de santé mentale peuvent avoir un impact significatif sur la capacité d'un jeune à trouver un emploi et à réussir professionnellement. Le point d'écoute psychologique joue un rôle primordial dans la prévention des problèmes de santé mentale en identifiant et en intervenant précocement auprès des jeunes qui rencontrent des difficultés.

La psychologue est à la disposition des conseillers pour les étayer face aux situations de vulnérabilité et guider leur action dans les cas les plus complexes.

La psychologue collabore également avec d'autres professionnels de la santé mentale et des services sociaux pour assurer le lien vers des services spécialisés en cas de besoins complexes ou spécifiques.



l'histoire du jeune. Nombreux sont ceux qui ont vécu des violences intrafamiliales pendant l'enfance et/ou l'adolescence. Certains jeunes ont vécu des situations de harcèlements professionnels ou scolaires par le passé également. Ainsi, l'histoire de ces jeunes est souvent marquée par des ruptures de lien, des carences affectives et/ou des traumatismes. Ces expériences de vie viennent forcément impacter le retour à l'emploi et l'insertion dans un environnement social et professionnel. Dans la permanence proposée par la psychologue de l'Espace Santé Jeunes, il s'agit de mettre des mots et de comprendre avec le jeune ce qui se joue aujourd'hui, pour lui, à la lumière des difficultés actuelles et passées. Le jeune peut s'autoriser à questionner les liens familiaux, amicaux ou encore conjugaux pour prendre son indépendance afin de trouver sa place dans la société et devenir un adulte responsable capable de s'engager dans un parcours d'insertion et dans un emploi.

Marine BERTHET, Psychologue (Espace Santé Jeunes)

### FOCUS SUR LE COMITÉ LOCAL DE SANTÉ

La Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais a été partenaire de toute la démarche qui a précédé la signature du Contrat Local de Santé (CLS) Oullins-Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval, le 19 décembre dernier. Le CLS réunit 14 signataires (institutions, structures de santé et associations de professionnels de santé) autour d'un programme d'actions construit grâce à l'implication des acteurs locaux.

En effet, entre 2022 et 2023, l'Observatoire Régional de Santé (ORS) a réalisé un diagnostic local de santé apportant des éléments sur l'état de santé des habitants du territoire, le les ressources à disposition. Dans ce

habitants du territoire, leurs besoins et les ressources à disposition. Dans ce cadre, des groupes de travail ont été mis en place afin de réaliser un état de lieu et de travailler autour d'actions concrètes pour améliorer l'état de santé des habitants. Les professionnels de la Mission Locale ainsi que les jeunes qu'elle accompagne se sont investis dans les groupes liés à la jeunesse et à la santé mentale, Le Contrat Local de Santé permettra notamment de travailler sur la question de la prévention des addictions ou encore l'accès à la pratique d'une activité physique.

Sur 2024, les collectivités et les acteurs locaux travaillent à la mise en œuvre d'un Conseil Local de Santé Mentale qui permettra de renforcer les liens entre les acteurs du territoire et la psychiatrie publique, en associant les aidants et les personnes concernées. Des commissions seront mises en place pour travailler à une meilleure connaissance de tous les dispositifs en santé mentale et à la mise en place d'actions de prévention sur le territoire.

Amandine CHAPARD, Coordinatrice du Comité Local de Santé



#### **LES ATELIERS CPAM**

## La santé des jeunes : une des préoccupations de la Mission Locale

Au moment de l'inscription à la Mission Locale, plusieurs questions permettent de repérer différentes problématiques concernant la santé, et notamment celle de la situation vis-à-vis de la sécurité sociale. Dès les premières étapes de leurs parcours, les jeunes qui peuvent avoir des difficultés quant à leurs dossiers d'immatriculation, bénéficient d'un atelier "Accès aux droits" animé par un agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



37 Jeunes 4 Ateliers

## **Objectifs**

- Informer les jeunes
- Améliorer l'accès à leurs droits en matière de santé
- Favoriser l'accès à leurs droits CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

De plus, ils bénéficient d'informations sur différentes thématiques comme l'hygiène alimentaire (le sport/les soins dentaires...).

Par ailleurs, ils ont la possibilité de s'inscrire sur des « bilans d'examen de santé » dispensés gratuitement par la Contro d'Evamen de Santé

Les jeunes sont informés (de manière ludique) sur tout ce qui concerne les parcours

coordonnés, les remboursements, les arrêts

maladie, les accidents de travail etc....

Par ailleurs, ils ont la possibilité de s'inscrire sur des « bilans d'examen de santé » dispensés gratuitement par le Centre d'Examen de Santé. Régulièrement, la Mission Locale fait appel à ses professionnels de santé pour régler des problèmes rencontrés par les jeunes sur leur dossiers CPAM (difficultés à « trouver » un médecin traitant/problème de sécurité sociale pour des personnes étrangères, etc...).

### L'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT

21% des jeunes en premier accueil se déclarent en logement précaire. Ce pourcentage ne cesse d'augmenter. La mise à l'abri et l'hébergement d'urgence sont une priorité.

La Mission Locale a développé un réseau de partenaires dans le domaine du logement et de l'hébergement d'urgence pour trouver des solutions innovantes afin de sécuriser l'accès à un hébergement ou à un logement pour les jeunes en voie d'exclusion et prévenir ainsi les ruptures de parcours. Les auberges de jeunesse lyonnaises, la fondation ARALIS ou l'Association des Bureaux du Cœur font partie de ce réseau de partenaires.

#### Partenariat avec la Fondation ARALIS et la ML MOML

Un partenariat a été engagé en 2023, avec le projet de réserver la location de deux appartements partagés (de 4 chambres chacun) aux jeunes suivis par les deux Missions Locales du Sud Ouest Lyonnais et des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais. Les premiers contrats de bail ont été signés avec les jeunes le 02/04/2024.

Signature de la convention de partenariat avec les représentants de la Fondation ARALIS et des ML SOL et MOML le 27/03/2024.



## 1- Les Jeunes en situation de Handicap

#### **ACTIF'H**

Action mutualisée et portée par la Mission Locale de Bron Décines Meyzieu.

Un dispositif pour une prise en charge efficace des jeunes en situation de Handicap





1481 Jeunes au niveau départemental,dont 131 Jeunes accompagnés par la Mission Locale SOL

## Handicap et Inclusion, l'affaire de tous.

## Objectifs:

- Montée en compétences des équipes. Sensibiliser, outiller et former les équipes. Mobiliser les jeunes et leur proposer une offre de services dédiée et adaptée.
- Une action pilotée par une instance partenariale : Etat, AGEFIPH, Entreprise BAYER, et les Missions Locales.

## Les ateliers

- Le Handicap, on en parle
- Trouver un métier qui me correspond
- Contacter les entreprises et me faire connaître
- Mise en relation sur les offres
- Simulation d'entretien

## L'Appui Conseil proposé aux équipes et aux partenaires

Assuré par la coordinatrice départementale et les référents Handicap des Missions Locales du Rhône

## La participation des référents Handicap aux commissions MDPH sur leurs territoires

- Un partage de connaissances de la situation des jeunes afin de pouvoir proposer des solutions au plus proche de leurs besoins, une interconnaissance des possibilités offertes par le secteur spécialisé et aussi par le droit commun sur les territoires.
- Une réduction des temps de latences dans les parcours.
- ✓ Une possible orientation par la commission vers le référent Handicap de la Mission Locale.
- ✓ La diffusion du livret auprès des équipes.
- ✓ Un livret comme support à la pratique.
- ✓ La création d'une carte mentale pour aider les professionnels à se repérer dans le champ du handicap.





On se sent souvent seul, d'autant plus si le handicap est invisible. Savoir

que l'on peut être accompagné, quand toute notre vie change, c'est rassurant. Aujourd'hui encore, trouver du travail lorsqu'on est en situation de handicap est un cauchemar : je me suis vu refuser un poste à responsabilité par peur que je sois en arrêt maladie, que je ne sois pas assez rentable. Les employeurs qui disparaissent une fois le sujet abordé... C'est démoralisant et cela contribue à mon envie de freelance ; être salariée dans ces conditions d'accueil ne peut pas être une finalité pour moi. Sans la Mission Locale, j'aurais été désespérée. Avoir un interlocuteur bienveillant et connaissant les différents handicaps, ça fait du bien : je ne suis pas seule.

Romanna, 25 ans

## 2- Les Jeunes sous main de justice

Action mutualisée et portée par la Mission Locale de Lyon.

Deux conseillères spécialisées pour accompagner des jeunes sous-mains de justice aux Maisons d'arrêt de Villefranche sur Saône et de Corbas ainsi qu'à l'EPM de Meyzieu.



464 Jeunes accompagnés dont 22 filles au niveau départemental 16 Jeunes relèvent du territoire de la MLSOL

## **Objectifs:**

- Préparer les jeunes à la sortie.
- Favoriser le raccrochage des jeunes détenus avec leur Mission Locale d'origine ou dans le cadre d'une première inscription.
- Construire un projet dedans/dehors.
- Maintenir le lien social.
- Apporter des éléments aux CPIP dans le cadre d'un aménagement de peine.

#### Comment sont orientés les jeunes en détention vers les conseillères Justice ?

Au cours de l'année 2023, 16 jeunes du territoire de la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais incarcérés dans l'un des établissements pénitentiaires du Rhône ont été suivis par les référentes Justice.

Ces jeunes sont orientés à leur demande dès leur arrivée ou lors de leur détention par les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Ils peuvent également être signalés par un proche ou un conseiller de la Mission Locale.

#### Comment se passe l'accompagnement en détention?

Les référentes Justice reçoivent les jeunes en détention et construisent avec eux le parcours dedans/ dehors. Les objectifs sont pluriels :

- lutter contre la récidive en restaurant ou créant un lien de confiance et une collaboration entre le jeune et l'institution que représente le conseiller justice.
- Permettre à ces jeunes d'accéder aux dispositifs de droit commun malgré leur incarcération.
- Lever les freins à l'emploi (logement, santé, formation).

Les référentes Justice mobilisent les actions de formation, le scolaire et les activités socio culturelles internes; elles s'appuient sur leur expertise pour construire avec le jeune des parcours adaptés pour leur sortie.

#### Comment est organisé le passage de relais à la sortie de détention ?

Les référentes organisent le relais avec le conseiller de la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais, préparent le jeune et explicitent bien les dispositifs proposés. Elles apportent au conseiller de la Mission Locale les informations nécessaires au bon déroulement de la reprise de l'accompagnement.

Le conseiller justice reste mobilisable tout au long du parcours du jeune même lorsqu'il est sorti.



Isabelle BOURGOIS, Conseillère Justice Salariée de la Mission Locale de Lyon

## Exemple de parcours d'un jeune du secteur de la Mission locale

Mr O, 22 ans à son arrivée en détention, est incarcéré pour plus de 30 mois. Il a un niveau CAP cuisine et était sans emploi. Il est suivi par la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais et doit retravailler son projet professionnel qui est incompatible avec son casier judiciaire. Il rencontre également une problématique de logement. En détention il est orienté via un parcours spécifique de préparation à la sortie. La conseillère justice le reçoit à l'occasion d'ateliers collectifs en interne, noue du lien et engage un suivi

individualisé, afin de préparer un projet de sortie. Le lien avec une structure d'insertion lyonnaise est enclenché durant la détention. Elle organise un rendez-vous dès la sortie du jeune en aménagement de peine avec sa conseillère d'Oullins qui reprend le suivi en emploi et s'appuie sur les démarches réalisées en détention concernant le logement via la commission logement sortant de prison. A ce jour ,le jeune est en emploi dans le cadre d'un CDD d'insertion et a trouvé une solution d'hébergement.

# 3- Les Jeunes et le Numérique

### L'ACTION NUMÉRIQUE

Une permanence bimensuelle assurée par une conseillère experte dans le domaine, salariée de la ML de Vaulx en Velin, qui porte le projet mutualisé.

Dans le cadre du projet FSE numérique des Missions Locales du Rhône, la Mission Locale met l'accent sur la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes vers la filière et les métiers du numérique.

## Objectifs:

- Accompagnement des jeunes des Missions Locales du Rhône vers les métiers du numérique.
- Montée en compétences numériques pour les jeunes, sur certains logiciels (Pack Office) ou sur les compétences de base en lien avec les métiers du numérique.
- Découverte du secteur, validation de projet professionnel, travail sur l'orientation des jeunes.
- Sensibilisation des conseillers sur les métiers du numérique.
- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs du numérique au sein des Missions locales du département.

## Modalités

Conseillers experts dans le domaine du numérique afin d'organiser des ateliers collectifs, de préparer les certifications ICDL et Voltaire, apprendre les bases des langages web...



### **AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL**

345 jeunes accompagnés dont 51% avec des sorties positives

#### L'action numérique, c'est aussi des ateliers pour :

- Lutter contre la fracture numérique.
- Tester ses compétences avec l'outil diagnostic PIX.
- Lutter contre les fakes news.

## AU NIVEAU DE LA MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS



40 Jeunes 8 femmes 32 hommes 53 % Infra BAC

-62,5% de sorties positives

- 12 jeunes ont intégré une formation
- 12 jeunes ont trouvé un emploi
- 6 en emploi temporaire
- 6 en emploi durable
- 1 jeune est entré en contrat d'apprentissage



Ma mère m'a conseillé de m'inscrire à la Mission Locale quand j'ai arrêté mon BTS. Le système scolaire n'était pas pour moi. Je suis passionné par l'informatique mais j'apprends mieux et plus vite par moi-même. Avant d'intégrer une école du Numérique, je voulais faire des avoir un peu d'expérience l'ai reprentré le conseillère

stages pour avoir un peu d'expérience professionnelle. J'ai rencontré la conseillère Numérique. Après deux stages à l'INSERM et chez ADDE, je me suis lancé! J'ai commencé la "Piscine" à l'Ecole 42. Avant, j'avais fait un peu de programmation mais je n'étais pas confirmé.

La "Piscine"\* m'a permis de beaucoup progresser. C'est dur ; plus on avance, plus les tâches sont complexes ! On travaille tous les jours 10 à 12 heures mais on est content d'avancer. A la fin de la "Piscine", j'ai été heureux d'apprendre que j'étais retenu ! J'ai intégré l'école en novembre 2023. La formation me plait beaucoup. Actuellement je suis major de ma promo. Dans 2 mois j'aurais terminé le tronc commun et je ferai un stage de 6 mois. Je pourrais travailler directement après mais je pense plutôt poursuivre en préparant un titre professionnel en alternance, peut-être dans la cyber sécurité.

\*Piscine : SAS de sélection

Wassim, 19 ans

## 4- Les Jeunes et l'entrepreneuriat

## PÉPINIÈRE DE COMPÉTENCES

Programme animé depuis 2018, par Franck TRIGNAT (25 ans d'expérience dans l'accompagnement des entreprises)

La Pépinière de compétences est une initiative visant à soutenir les jeunes entrepreneurs dans le lancement et le développement de leurs activités. Elle offre une gamme de services tels :



#### LA FORMATION ET LE MENTORAT

Des sessions de formation sur l'entrepreneuriat, le développement des compétences en gestion d'entreprise et le mentorat par des entrepreneurs expérimentés peuvent être proposées pour aider les jeunes entrepreneurs à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires.



#### L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Des informations sur les financements possibles auprès d'organismes spécifiquement destinés aux jeunes entrepreneurs pour les aider à financer leurs projets.



#### L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE PROCESSUS DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Une assistance dans les domaines tels que l'élaboration d'un plan d'affaires, les démarches administratives et juridiques, ainsi que le développement de réseaux professionnels.



54 Jeunes repérés 24 Jeunes bénéficiaires, dont 14 filles

2 Sessions

1

Projets accompagnés : diététique, marketing digital, immobilier, produits alternatifs au plastique, potager local, location de véhicules...

La Pépinière de compétences est un dispositif basé sur un coaching positif et un mode coopératif, dont le seul critère de recrutement est la motivation. La session dure quatre mois. Elle est composée de trois phases :



#### Un SAS d'entrée

Pour confirmer l'engagement

#### Des séances de travail

Coordonnées par un chef d'entreprise avec des apports techniques, des interventions de professionnels et un travail sur la posture du créateur.

Deux séances collectives par semaine en présentiel, des échanges via une plateforme collaborative et des rendez-vous individuels avec l'animateur.

#### Un tremplin de sortie

Avec des mises en relation auprès d'interlocuteurs pour poursuivre la réalisation du projet

C'est un projet mutualisé par les trois Missions Locales de Rhône Ouest et Sud (Givors, Tassin, Oullins) et une marque déposée.

## 5- Les Jeunes Mineurs

#### **OBLIGATION DE FORMATION**

Il s'agit de l'accompagnement spécifique des mineurs et de la mise en oeuvre de l'obligation de formation.

En partenariat avec les CIO, les Missions Locales sont chargées, de la mise en oeuvre et du contrôle de l'obligation de formation pour les jeunes mineurs de 16-17 ans ayant quitté le système scolaire.

Une partie importante de l'activité s'effectue pour des jeunes non-inscrits à la Mission Locale.



## CHIFFRES CLÉS



339 Jeunes ont été recensés en 12 mois par la Mission Locale via le système d'information RIO interconnecté avec IMILO

208 jeunes ont été contactés par la Mission Locale

Dont 170 mineurs en accompagnement avec la Mission Locale

73 En solution

Alternance, scolarité ou emploi

## - L'INFO + -

80 % respectent l'obligation de formation

## Ce que montrent ces chiffres :

- La Mission Locale actionne toutes les mesures pour que chaque jeune ait un accompagnement et trouve une solution.
- Les liens avec **les familles** sont réguliers et les parents sont impliqués dès le début du parcours.
- L'Obligation de Formation a révélé des problématiques de DYS, des problèmes de Handicap, des situations de phobies scolaires et de phobies sociales.

- Dans le cadre de l'Obligation de Formation, les jeunes sont bien pris en charge par la Mission Locale et le CIO d'Oullins
- Un faible nombre d'informations vers la Maison De la Métropole ou la Maison Du Rhône.

### Focus sur —

## Le Fonds d'Aide aux Jeunes

Le FAJ a pour objectif de favoriser l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, de les responsabiliser et de les aider dans leurs démarches.

L'aide ponctuelle proposée par le FAJ permet de soutenir financièrement les jeunes en situation de précarité et doit être débloquée dans un but précis. Ce dernier peut être purement alimentaire, mais peut aussi faciliter l'accès à l'hébergement, financer des frais de transport ou une entrée en formation, participer au financement du permis de conduire...

Une commission se déroule une fois par mois sous la présidence d'élus représentant les collectivités locales, des Maisons De la Métropole du territoire, des représentants de la Fondation AJD, de la Sauvegarde 69 et de la Mission Locale.

La Gestion financière et l'animation des commissions sont assurées par la Mission Locale pour la Métropole de Lyon, le Conseil Départemental du Rhône, les communes et EPCI (sauf Irigny).

Depuis 2019, le Département a confié à toutes les Missions Locales une délégation de gestion concernant le FAJ Rhône.

208 Bénéficiaires

17 876 €

86 € / Jeune / mois en moyenne

Les aides concernent



46 % La mobilité 17 % L'alimentaire

11 % Le logement



tant qu'Adjointe Solidarités et à l'Action Sociale et Vice-présidente du CCAS, à Saint-Genis-Laval, je suis particulièrement concernée par l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ma participation aux commissions du fonds d'aide aux jeunes s'inscrit dans la continuité de mon engagement. Les situations des jeunes que nous examinons en commission sont très diverses.

Parfois, il s'agit d' un petit coup de pouce pour aider à financer un permis de conduire. Parfois, la situation est plus complexe et l'aide financière

attribuée va répondre à un besoin d'hébergement, de prise en charge pour des soins. L'autonomie des jeunes par le travail, la formation, l'accès aux droits, aux soins et au logement c'est vraiment notre objectif . Pour moi, l'intérêt du FAJ réside aussi dans le travail partenarial qui est mené pour accompagner les jeunes dans leur parcours : l'intervention des éducateurs de la Prévention spécialisée, des CCAS des communes , de la Métropole et de la Mission locale sont complémentaires. Le FAJ est un outil précieux.

> Ikrame TOURI. Adjointe à l'Action Sociale Administratrice de la Mission Locale

### LE CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

#### MISE EN PLACE D'UN COMITÉ CONSULTATIF DES JEUNES DU SUD OUEST LYONNAIS **DEPUIS SEPTEMBRE 2023**

- La Mission Locale souhaite construire des réponses adaptées, en partant de la demande et des besoins des jeunes.
- Le Conseil Consultatif Jeunes (CCJ) est un groupe créé par les jeunes (et la Mission Locale), pour les jeunes.

## **Objectifs**

- Rencontrer de nouvelles personnes
- Echanger, discuter, débattre de sujets divers, proposer des idées
- Mettre en place des projets de groupe. des ateliers, des activités...

Tout partenaire, élu ou personne, désirant participer aux échanges, aux actions, aux séances avec les jeunes ou souhaitant nous aider à réaliser des projets sera le bienvenu!

e groupe CCJ se réunit régulièrement, dans le lieu Ressources de la Mission Locale pour discuter des projets que les jeunes aimeraient développer et démarrer le travail de réflexion.

Tous les jeunes intéressés sont invités à venir assister aux séances, aussi souvent qu'ils le peuvent et le veulent, sans obligation.

Ils sont accueillis par les membres du groupe mais aussi par Florence, référente de la coordination du CCJ et, depuis début 2024, par Lucie, en mission service civique.

Un groupe a été créé sur WhatsApp pour communiquer et envoyer les comptes rendus des séances aux membres du groupe.

Une première séance avec les jeunes a permis de déterminer leurs souhaits, leurs besoins, leurs envies et d'évoquer des projets qui pourraient les intéresser, en partenariat avec les Foyers Matter qui ont pu nous aider à concrétiser plusieurs actions (pour les jeunes).

A l'unanimité, tous ont exprimé leur envie de participer à une maraude. Ainsi, dès l'automne nous avons pu, ensemble, préparer et distribuer des denrées aux personnes fragilisées place Carnot à Lyon, en partenariat avec l'association stop Chut.

Depuis, des actions telles que le passage du PSC1, la participation à des procès, des rencontres, une maraude d'hiver, le réaménagement de l'espace d'accueil de Mission Locale, des retours d'expériences de jeunes, des discussions,

des débats thématiques, la participation à des manifestations sportives ont pu profiter aux jeunes du CCJSOL. Beaucoup de projets sont en cours de réflexion.

L'enjeu est de maintenir une dynamique de groupe dont les membres ne sont pas toujours disponibles pour participer aux séances ou aux actions. Il faut également mobiliser des partenaires pour certains projets, ce qui nécessite du temps et parfois des moyens financiers, par exemple pour des sorties.

#### Sortie au SuperCross / 2 jeunes



Maraude (Préparation à la Mission Locale / Distribution à la gare de Perrach







PSC1 20 Jeunes / 2 Sessions







e) / 18 jeunes







J'ai connu la MLSOL depuis 2013, notamment lorsque j'étais éducateur en prévention spécialisée à Pierre-Bénite.

de beaux souvenirs professionnels mais aussi sur le plan humain! Aujourd'hui, j'occupe le poste de référent du service « Jeunes & Citoyens » à l'association LES FOYERS MATTER. Nous proposons aux jeunes 18-25 ans, bénéficiaires du CEJ, RSJ ou d'un Contrat Jeune Majeur, des ateliers collectifs de sensibilisation et de autour remobilisation de diverses thématiques citoyennes. Me rapprocher des conseillers de la MLSOL a tout de suite été une évidence pour moi, compte tenu du public « cible ».

Plusieurs actions ont été mises en place depuis la création de ce nouveau partenariat. C'est toujours un véritable plaisir de travailler avec les conseillers : un lien de confiance fort, une communication fluide et une collaboration dynamique.

Florent FERREBOEUF, Partenaire, Les Foyers Matter

ctuellement en année de césure, j'ai démarré Service Civique en janvier 2024 à la Mission Locale. En arrivant, j'ai fait un état des lieux afin de cerner ce que je pourrais apporter à la Mission Locale. J'ai donc commencé à animer le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJSOL). Ce conseil est un lieu de rencontre, d'initiative et d'opportunité pour les jeunes, afin qu'ils appréhendent mieux leur citoyenneté, ce qui peut être source d'inspiration pour leur avenir. Avec le CCJSOL, nous avons réaménagé l'espace d'accueil des jeunes afin de le plus chaleureux, rendre notamment en mettant une bibliothèque partagée accessible à toutes et tous. Nous organisons des ateliers variés abordant le droit de vote, les fake news ou encore les voyages humanitaires. En parallèle, afin de développer le pair à pair, je crée un réseau d'anciens de la Mission Locale qui permettra aux conseillers et surtout aux jeunes de rencontrer des professionnels qui ont été accompagnés par la Mission Locale et qui acceptent de partager leur parcours.

Ce service civique est pour moi très enrichissant humainement, car je découvre toute une organisation et surtout une équipe dévouée qui accompagne les jeunes de la fin de leurs études à l'emploi. Enfin, je peux mettre à profit et développer à travers mes actions des compétences variées qui sont et seront de véritables atouts.

Lucie GOUTAILLER, En mission de Service Civique





## L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'ALTERNANCE



931 entrées en situation Emploi et Alternance

Pour 681 jeunes (-7,7% par rapport à 2022)

40,7 % ieunes des accompagnés ont signé au minimum un contrat de travail. Soit 681 jeunes en emploi et en

> alternance. Dont 11 % des jeunes accédant à l'emploi résident en QPV.

> 55 % des jeunes ayant accédé à l'emploi ont un niveau supérieur ou égal à IV.

473 jeunes ont accédé à un emploi durable (CDI, CDD, Alternance)

Soit 69 % en emploi et en alternance





Actuellement, je suis en BTS management commercial commercial opérationnel, la suite logique de mon bac. Je veux gravir les échelons grâce à ce nouveau diplôme, pas uniquement par l'expérience, même si les stages aident beaucoup. J'aime connaître les produits que je vends, renseigner les clients et cultiver un climat de confiance avec eux. Je me sens à l'aise à l'oral et le commerce est fait pour moi.

Je cherche un patron actuellement pour mon alternance. Précédemment les employeurs m'ont fait confiance et j'ai eu de bonnes expériences clients. Je veux rester en action et les déplacements ne me font pas peur. Tous les domaines m'intéressent ; je suis prêt à tout pour mon diplôme. Je veux ce qu'il y a de mieux pour mon futur et pourquoi pas rester dans l'entreprise qui m'aura accueilli.

Aissa, 18 ans

## Les types de contrats

Les contrats de droit commun représentent 97% des mises en situation d'emploi.

Le contrat en alternance représente 9,6% des contrats de travail signés.

Le contrat d'apprentissage représente 82% des contrats en alternance signés.

1% sont des contrats aidés. Le recours à l'emploi aidé est de moins en moins possible.



L'emploi durable est en hausse de 5 %.

L'INFO +

842 entrées en emploi Pour 681 jeunes

89 entrées en alternance Pour 89 jeunes

## **ENTRÉES EN SITUATION**

Emploi	842
Alternance	89
Service civique	37
Création d'activité	25
	122
Immersion	123





# L'ACCÈS A LA FORMATION

Les entrées en formation s'inscrivent majoritairement dans le cadre de financements spécifiques comme le CPF, l'allocation PACEA, l'autofinancement...



243 entrées en formation

Pour **217** jeunes accompagnés (-6% par rapport à 2022) Ce qui représente **13** % des jeunes accompagnés



## LE PIC (Programme d'Investissement dans les Compétences)

- Le PIC représente près de 30% des entrées en formation, majoritairement sur les dispositifs qualifiants collectifs.
- 11,8% des entrées relèvent du programme de la Région.
- Les outils MFME et Ouiform sont des applicatifs de prescription accessibles aux conseillers, qui permettent de visualiser la programmation et de positionner les jeunes, en amont des séléctions des organismes de formation.
- 53,8% des formations suivies ont été réalisées par le biais de financements spécifiques : auto-financement, CPF, autres formations AFPA, AGEFIPH...

# Le Groupe Formation Départemental, - Animé par des Directrices et - Directeurs Adjoints.

Une organisation départementale entre les Missions Locales est en place, afin de :

- Échanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre.
- Initier et mettre en oeuvre des actions collectives.
- Se répartir les thématiques à développer.
- Représenter le réseau auprès des différents partenaires et financeurs.

## **Objectifs**

- Individualiser les parcours de formation en proposant une souplesse et une modularité : permettre la création de parcours personnalisés à l'initiative de l'organisme de formation et en fonction des besoins du public.
- Sécuriser le déroulement des parcours longs de plus de 300 heures, pour améliorer l'efficacité pédagogique de la formation et lutter contre le décrochage.
- Fluidifier l'entrée en parcours par une programmation des sessions sur les trois axes suivants :
  - Les formations qualifiantes
  - Les formations compétences de bases
  - Les innovations

Ètre hôtesse de l'air, c'est ce qui m'a toujours attirée. Je parle quatre langues couramment : le Français, le Créole, l'Anglais et l'Espagnol. Avec la Mission Locale, j'ai trouvé une formation financée par la région Auvergne Rhône-Alpes. Le public ne se rend pas compte, mais être hôtesse, c'est énormément de travail ! Il n'y a pas de marge d'erreur et c'est ce qui me motive : je veux me lever le matin pour un travail qui a du sens. Les examens qui sont tous à Paris, passer les tests de langue, ... Tout ça coûte de l'argent et

je travaille pour me les paver.

J'ai déjà validé tous les modules nécessaires et il ne me reste que la théorie. Les entretiens d'embauches et le premier vol sont tout proches pour moi. Je souhaite vivre en France, mais si l'opportunité de voler en international arrive... Je partirai!



Eliska, 19 ans

Tout au long de l'année, la Mission Locale met en place des actions de préparation des jeunes à l'emploi, pour développer leur employabilité et optimiser leur chance d'accès à l'emploi.

## CHIFFRES CLÉS

CV ET LETTRE DE MOTIVATION  63 Ateliers 133 Participants
RECHERCHE D'EMPLOI  19 Ateliers 45 Participants
POSTURE PROFESSIONNELLE  12 Ateliers 32 Participants
MON IMAGE - MA VOIX  2 Sessions 20 Participants (issus de QPV)
COACHING ET PRÉSENTATION (Avec la Cravate Solidaire)  2 Ateliers 6 Participants
STAND UP  2 Ateliers 7 Participants

La Mission Locale organise dans ses locaux des rencontres avec des employeurs au minimum une fois par semaine. Ces actions permettent aux employeurs et agences d'emploi du territoire de présenter leurs entreprises et leurs offres d'emploi à des jeunes mobilisés par les conseillers et par le service "Entreprise" de la Mission Locale.

## AGENCES D'EMPLOI

25 Actions

**265** Participants

### **ENTREPRISES**

15 Actions

**102** Participants

#### **ALTERNANCE**

**16** Actions

**55** Participants







### **MISSION RECRUTEMENT**



Il s'agit d'un Job Dating organisé en extérieur sur le parking de la Mission Locale ouvert de 14h à 16h30.

#### Il comprend:

- Un stand accueil pour informer les participants, un stand CEJ et des professionnels « volants » pour conseiller les jeunes et les accompagner sur les stands.
- Des stands partenaires intérim, agences d'emploi, groupements employeurs, entreprises. Les jeunes bénéficient d'un mini-entretien afin d'échanger sur les opportunités d'emploi, se présenter, laisser leur CV.
- Un salon d'attente avec offres d'emplois affichées.







#### 4- APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI •

#### LE PARRAINAGE

La Mission Locale a continué à développer le réseau du Parrainage.

Pour rappel, il a pour objectif de proposer à un jeune en recherche d'alternance ou d'emploi un parrain issu du secteur d'activité recherché, afin de le coacher dans ses démarches et de lui partager un réseau.

La Mission Locale prévoit de développer des actions qualitatives avec les parrains et marraines, notamment avec un Petit Déjeuner de bilan, rencontre, et témoignages.

En 2023, de nouveaux parrains et marraines des secteurs de l'industrie, du marketing, du commerce, de la petite enfance et des ressources humaine ont rejoint le réseau du Parrainage.



10 Jeunes accompagnés10 Parrains actifs



## LA CONSEILLERE EMPLOI Muriel BARATIN



e parrainage est assuré par un bénévole, en activité ou à la retraite, qui partage son expérience professionnelle avec son filleul, lors d'entretiens, de contacts téléphoniques ou d'échanges par mails...

Des objectifs sont fixés entre chaque rencontre pour que le jeune puisse acteur de démarche : organisation des démarches, adaptation et personnalisation de la lettre motivation

fonction des candidatures, préparation à un entretien.... La fréquence des rendez-vous est déterminée par le parrain et peut évoluer selon les besoins exprimés par le jeune.

La mission fondamentale du parrain n'est pas d'apporter une solution d'emploi immédiate au jeune mais plutôt de lui donner des clés pour qu'il comprenne les attentes de l'employeur.

Progressivement, le jeune élargit ses recherches, en se présentant à des entreprises qu'il n'aurait peut-être pas ciblées. Il apprend ainsi à développer son propre réseau.

Le parrainage permet à plus des deux tiers des jeunes accompagnés de trouver un emploi. Ces bons résultats en matière d'accès à l'emploi nous encouragent à développer ce dispositif et à inciter de nouveaux professionnels à rejoindre notre réseau.

m.baratin@mlsol.fr

## LE FILLEUIL Marc-David



près mon baccalauréat aéronautique en alternance, j'ai passé deux mentions complémentaires : l'une en Elec à Alberville et l'autre en aéro mécanique, à Marignane. Je me suis inscrit à la Mission Locale parce que je cherchais du travail comme mécanicien aéronautique. <mark>Rapidement ma</mark> conseillère m'a mis en lien avec Gonzague Dullin qui m'a proposé de rencontrer l'entreprise Gruau. Au début j'ai hésité parce que j'adore l'automobile mais mon projet était plutôt de travailler dans la mécanique sur hélicoptère. Finalement j'ai accepté la proposition de mon parrain. Par son intermédiaire, j'ai eu un entretien chez Gruau et j'ai commencé le job. Je prépare et j'aménage des véhicules de pompiers, pour la Police, les ambulances et aussi pour des particuliers. J'installe des rampes, des gyrophares, des hauts parleurs. Ça me plait ! En fait, ça ressemble à ce que je faisais à Albertville pour la sécurité aérienne française; je suis passé des hélicoptères aux ambulances mais c'est le même client! Ça se passe bien. Après six mois d'interim, j'ai signé mon CDI!



# ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE POUR LEUR RECRUTEMENT











































kliff





























**NOTES** 



































